



Au Courégant, plongeurs et pêcheurs en guerre

Les pêcheurs-plaisanciers sont vent debout contre une compétition de pêche sous-marine, dimanche. Ils redoutent un saccage des fonds marins. Chez les plongeurs c'est l'incompréhension.

La polémique

« Le port ne vous sera pas ouvert. Tous les pêcheurs professionnels et les associations des environs de la Fédération nationale des pêcheurs-plaisanciers et sportifs de France (FNPPSE) seront présents sur terre comme sur mer. »

« Pas de discussion possible »

Voici l'avertissement sans détours de Bernard Brézulier, président des Pêcheurs-plaisanciers du Courégant, adressé par mail au Royale-club sub d'Étel (RCSE). Motif de cette colère ? Le RCSE organise, dimanche, une compétition de chasse sous-marine, dans le port. Une épreuve qui constitue la 3^e manche qualificative de la Breizh Cup 2017, ainsi qu'une manche de la Coupe de France. « La compétition démarre à 10 h. Et dure 5 h », expliquent les organisateurs.

Les pêcheurs plaisanciers ont été avertis par mail de cette manifestation, dimanche dernier. Et ils n'ont pas tardé à faire connaître leur mécontentement. Concernant la forme, d'abord. « Vous m'avez mis devant le fait accompli huit jours avant, dans ce cas il n'y a pas de discussion possible », écrit encore Bernard Brézulier à Martial Josso, président du RCSE.

« La mer est à tout le monde »

Sur le fond, les pêcheurs redoutent que les plongeurs fragilisent la ressource au Courégant, en pêchant trop de poissons. « Un regroupement de tant de chasseurs massacre les fonds marins, tonne Bernard Brézulier. Ces méthodes sont d'une autre époque. Les autres fédérations ont abandonné ces manifestations. Nous-mêmes ne faisons plus de concours de pêche et ce



La dernière compétition de pêche sous-marine a eu lieu en septembre 2014 au port du Courégant.

n'est pas pour voir d'autres compétiteurs détruire notre environnement. »

Au club RCSE, c'est l'incompréhension. « Pour les autorisations, nous sommes en règle, répond Martial Josso. Nous avons prévenu la mairie et les Affaires maritimes. J'ai prévenu les deux associations de pêcheurs de Kerroc'h et du Courégant, concernées par la zone de pêche, juste par sympathie. Je souhaitais aussi alerter les personnes navigantes dans la zone de la présence des compétiteurs et les inviter à garder une distance de sécurité et à modérer la vitesse pour éviter tout danger. »

Martial Josso nie toute atteinte qui

pourrait être portée à l'environnement : « Nous respectons scrupuleusement la législation en vigueur. Nous nous fixons même des règles plus strictes que les limites imposées en termes de poids et de taille de poisson. Et, lorsqu'on parle de prélèvement sur la ressource, il faut relativiser. Un plongeur passe 5 h dans l'eau et rapporte en moyenne 2 kg de poissons. D'ailleurs dimanche, une pesée est prévue vers 17 h 30 à Kerroc'h et la pêche sera distribuée gratuitement sur place. Nous organisons régulièrement des compétitions et nous veillons à changer de zone chaque année. Nous avons une rotation sur 4 secteurs. La dernière fois que nous

sommes venus au Courégant, c'était il y a 3 ans. »

Discuter sereinement

Martial Josso souhaite l'apaisement. Et espère « pouvoir discuter sereinement avec les pêcheurs plaisanciers pour leur expliquer nos pratiques. La mer est à tout le monde et nous sommes aussi des passionnés de la mer. »

Pour l'instant, les pêcheurs-plaisanciers restent sur leur position : « Les adhérents sont conviés à venir nombreux, dimanche, dès 7 h, au Courégant pour montrer leur désaccord sur cette pratique de compétition. »